

Questions orales

M. Clark: Dans le cas présent, le poste de solliciteur général a changé de titulaire au moins deux fois. Est-ce à dire que le premier ministre ou l'actuel solliciteur général nous assurent que la correspondance ou la communication en question n'est parvenue ni à l'actuel ministre de la Consommation et des Corporations, ni à l'actuel ministre des Approvisionnements et Services ni au solliciteur général? Est-ce bien le cas?

M. Trudeau: Si vous voulez parler du cambriolage des locaux de l'APLQ, cette assurance m'a bel et bien été fournie par l'ex-solliciteur général.

LES PRÉSUMÉES ACTIVITÉS ILLÉGALES—LA LIMITATION
POSSIBLE DES DIVULGATIONS DES MINISTRES SOMMÉS DE
COMPARAÎTRE DEVANT LA COMMISSION McDONALD

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question connexe à poser. Elle est à propos de la politique du gouvernement en ce qui a trait au témoignage que fournira le premier ministre si jamais il doit se plier à une assignation de comparaître délivrée par la Commission royale d'enquête McDonald. J'aimerais savoir si le gouvernement aura pour politique de ne pas tout divulguer quant au rôle du premier ministre, ou de tout autre ministre, dans des affaires relevant du mandat de la Commission McDonald.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, «dans le monde moderne, les gouvernements doivent autoriser et surveiller certaines activités secrètes».

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain de la provenance de ce passage que le premier ministre vient de lire aussi attentivement, mais je le prierais de cesser de cacher aux membres de la Chambre des communes les politiques du gouvernement. Le gouvernement a-t-il pour politique de faire en sorte que, lorsque ses représentants seront cités à comparaître, ceux-ci ne divulgueront pas tout sur le rôle joué par le premier ministre ou n'importe quel autre ministre dans toute affaire relevant du mandat de la Commission McDonald?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition veut savoir d'où je tiens cette citation. Je l'ai prise à la page 453 du hansard. Je lisais le début de son discours.

M. Clark: Monsieur l'Orateur cela peut sembler de bon aloi au premier ministre, mais je lui rappelle qu'il est à la Chambre des communes du Canada, où il doit rendre des comptes au Parlement sur la ligne de conduite de son gouvernement. Je lui ai demandé à trois reprises quelle était la politique de son gouvernement à ce sujet. Par deux fois, selon son habitude, il a refusé à la Chambre de répondre à des questions de politique. Je voudrais maintenant une réponse à ma question.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, à mon avis le chef de l'opposition ne devrait pas dire que je rabaisse la Chambre des communes quand je partage son opinion. Même le chef de l'opposition se rend compte que dans certains secteurs le gouvernement doit opérer sous le couvert du secret. Après qu'il eut énoncé ce principe fort judicieux, j'ai lu en vain tout son discours de lundi soir de la semaine dernière, sans y trouver

[M. Trudeau.]

quoi que ce soit de constructif sur la ligne de conduite que devrait adopter le gouvernement en matière de secret.

Si un membre de mon gouvernement recevait une citation à comparaître, et ce n'est là qu'une hypothèse, les légistes de la Couronne le conseilleraient sur ce qu'il a le droit de dire ou de ne pas dire aux termes de la Loi sur les secrets officiels. En mon nom personnel et au nom de celui de tous les membres de mon gouvernement, je puis dire que nous serions heureux de dire à la commission tout ce que nous savons. Toutefois, comme le chef de l'opposition l'a déclaré, il existe certains domaines qui doivent demeurer secrets et à cet égard nous suivrions les conseils des légistes de la Couronne.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE PRÉSUMÉ ÉCHEC DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS—
L'OPPORTUNITÉ DE MODIFIER LES POLITIQUES RELATIVES À LA
RÉGION DE L'ATLANTIQUE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais aborder un problème tout aussi pressant pour les habitants des provinces atlantiques. Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Selon ce qu'ont dit les collègues du ministre, les programmes économiques régionaux de son ministère ont échoué. Le Conseil économique du Canada signalait dans son avant-dernier rapport et dans d'autres documents de travail qu'il existe tout un potentiel de développement dans les provinces atlantiques dont on ne s'est pas encore servi. On pourrait le faire en appliquant des politiques fiscales qui iraient beaucoup plus loin que celles qu'a suggérées le ministre des Finances l'autre soir. Le ministre est-il d'avis qu'il est temps à présent de soumettre à ses collègues une proposition sérieuse, puisque les principes de base et le recours aux programmes du MEER et d'AIDA ont échoué et qu'il est temps de proposer une modification aux principes de base de cette politique?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord, c'est évident, avec le député lorsqu'il dit que les actions du MEER ont échoué. A la conférence économique des provinces atlantiques qui a eu lieu à Halifax l'autre jour, il a été conclu, sauf erreur, que bien que le MEER n'ait en effet pas répondu tout à fait à ce qu'on en attendait, ce n'était pas un échec. L'appui que nous avons reçu des groupes de la région atlantique va certainement beaucoup nous aider à mettre au point des solutions et des nouveaux programmes dans cette région et à nous permettre de remédier au chômage. Nous travaillons avec les habitants de la région comme avec le gouvernement provincial de manière à promouvoir ce développement.

M. Forrestall: Le ministre a-t-il envisagé de changer ses programmes de base et d'en trouver d'autres pour remédier à la situation désespérée du développement économique de la région atlantique? Veut-il dire ici que l'on n'étudie pas en ce moment les possibilités d'appliquer de nouveaux principes et une nouvelle politique de développement pour relancer l'économie atlantique?